

Image not found or type unknown



retenue de la prime de noel

Par **chems**, le **18/12/2018 à 08:15**

Bonjour,

Je voulais savoir si la caf avait le droit de retenir ma prime de noel suite a un trop perçu. etant malade avec un problème de santé reconnu à 70% handicapés bénéficiaires du rsa et en couple et dans une situation financière très compliqué.
cordialement